



Communiqué de presse
17 janvier 2019

le temps fort du conseil communautaire d'hier :
APPROBATION UNANIME DES BUDGETS 2019 !

Le conseil communautaire organisé hier soir à Chamonix a été principalement consacré à la présentation du budget primitif 2019 de la collectivité et de ses « satellites » : service du transport urbain, service de l'eau (eau potable et assainissement) et service des ordures ménagères et économie circulaire.

Les principales orientations de ces budgets sont les suivantes (cf document joint) :

- **une modération durable de la fiscalité locale** confirmée et préservée depuis le début du mandat (dernière hausse des taux intervenue en 2013), malgré une pression sur les ressources qui ne diminue pas,
- **une intensité de l'intégration communautaire** qui se renforce grâce à la mutualisation des services et l'approfondissement des transferts,
- **un renforcement ciblé en personnel** pour consolider la qualité du service et la structuration des équipes,
- **une dynamique fiscale interne qui permet de compenser le désengagement progressif de l'Etat : tendance symbolisée par des recettes de taxes de séjour** (estimées à 3 M) qui seront nettement supérieures à celles provenant de la DGF (2,5 M) !
- la poursuite d'un **soutien très significatif aux associations** avec plus de 5,5 M de crédits dédiés,

- **le remarquable dynamisme des investissements** : + 15% par rapport au budget 2018 et doublément par rapport au « creux » de 2015 avec près de 7 M inscrits au budget général et 11 M en intégrant les budgets annexes,
- concernant la répartition des investissements du budget principal, on peut noter **3 blocs principaux : culture** avec 2,5 M consacrés surtout aux projets structurants de modernisation/rénovation des deux principaux musées de la vallée (espace Tairraz, à la faveur d'un legs important et musée alpin dans le cadre d'un projet européen) ; **sport avec un volume comparable de crédits**, notamment consacrés aux travaux de reconfiguration du site d'accueil des coupes du monde de ski alpin (projet KANDAHAR 2020) ; **le secteur environnement et espaces naturels** avec plus d'1 M de crédits notamment dédiés à la rénovation énergétique (habitat privé et bâtiments publics).
- une dette bien maîtrisée avec une baisse de 22% déjà constatée entre 2015 et 2018.

Présentation générale assurée par le président de la CCVCMB et Yvonick Plaud, délégué aux finances.

Budget ordures ménagères et économie circulaire présenté par Daniel Freyman, président de la régie Cham Propre

Budget transport présenté par Michel Payot, vice-président délégué aux transports et infrastructures

Budgets eau (assainissement et distribution) présentés par Daniel Freyman, président de la régie assainissement.

L'ensemble des budgets ont été adoptés à l'unanimité des élus.

Contact : François-Régis Bouquin. fbouquin@chamonix.fr - 06 01 08 15 88